

S.E.P.E du Champ des Vignes  
330, rue du Port Salut  
60126 LONGUEIL-SAINTE-MARIE  
03 44 83 67 20  
877 803 775 RCS COMPIEGNE

Monsieur le Préfet  
  
Préfecture de l'Indre  
Place de la Victoire et des Allées  
36019 CHATEAUROUX Cedex

**Dossier suivi par** : Samuel MOISON, chef de projet,  
01 41 88 03 22  
Samuel.moison@enercon.de

Longueil-Sainte-Marie, le 9 décembre 2019

**Objet** : Lettre de demande d'autorisation environnementale pour le parc éolien du Champ des Vignes

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Christof Buttner, Gérant de la Société d'Exploitation du Parc Eolien du Champ des Vignes, par la présente fait la demande d'autorisation environnementale pour les installations décrites ci-après, en application du Livre V – titre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Cette demande s'inscrit dans le cadre du projet éolien du Champ des Vignes, comportant 3 éoliennes de type Enercon (gabarit E126 à E138) d'une hauteur totale maximale en bout de pale d'environ 200 m et un poste de livraison, sur la commune de Fontenay (36). Les parcelles cadastrales concernées sont : ZD5, ZD6, ZD25 et ZD29.

L'installation concernée par cette autorisation unique relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 : Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs ;

1. Comportant au moins un aérogénérateur dont le mât à une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de demande d'autorisation environnementale comportant toutes les pièces nécessaires à son instruction.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Directeur de la S.E.P.E du Champ des Vignes

Christof Buttner

